Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 14 janvier 2019

Membres en exercice : 36
Membres ayant pris part à la délibération : François DELCASSO, Antoine TAHOCES, Philippe LOOS, Daniel GOMES (procuration à Philippe Loos), Jean Pierre ABEL, Françoise MARTIN (procuration à Jean Pierre Abel), Jacky COLL, Daniel MARIN, Jean Luc SEGUY, Frédéric BES, Yves DOURLIACH, Jean Luc CARRERE, Carole BRETON, Michel SARRAN, Jean Louis SARDA, Michel POUDADE, Michel BATLLO, Pierre BATAILLE, Joëlle CORDELETTE (procuration à Pierre Bataille), Jean Pierre ASTRUCH, Jean Luc MOLINIER, Michel GARCIA, Jean Louis DEMELIN
Date de convocation : 7 janvier 2019
Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : MSP de la Communauté de communes (Font Romeu, Bolquère, Les Angles) – précision Bolquère et échographe

Le Lundi 14 janvier 2019 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des associations à Formiguères, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes a repris la compétence « Maison de Santé ».

Le Président rappelle la délibération du 17 décembre 2018 concernant les MSP.

Le Président explique que pour l'échographe c'est la MSP de Bolquère qui en a la charge.

Le Président propose donc de prendre aussi en charge le coût de l'appareil d'échographie présent sur la MSP de Bolquère (location de l'appareil et si besoin rachat, ainsi que le coût d'entretien de l'appareil).

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DECIDE A L'UNANIMITE :

- De valider les propositions ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Llagonne, le 14 janvier 2019

Jean Louis DEMELIN
Président

Envoyé le 15-01-2019 à la Préfecture
Accusé de réception le 15-01-2019